

**PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION
DU CONSEIL DES MAIRES TENUE LE
MERCREDI 14 JANVIER 2009
À 19 HEURES 30
À LA SALLE DU CONSEIL DES MAIRES
DE LA MRC DES APPALACHES
3830, BOULEVARD FRONTENAC, THETFORD MINES**

SONT PRÉSENTS :

M.	Marquis Bédard	Kinnear's Mills
M.	Jean Binette	Beaulac-Garthby
Mme	Nicole Bourque	Saint-Pierre-de-Broughton
M.	Philippe Chabot	Saint-Jacques-de-Leeds
M.	Réjean Fortier	Saint-Fortunat
M.	Michel Gagné	Sainte-Clotilde-de-Beauce
M.	André Gosselin	Disraeli Paroisse
M.	Paul Grenier	East Broughton
M.	Marcel Guay	Saint-Adrien-d'Irlande
M.	Ghislain Hamel	Saint-Jean-de-Brébeuf
M.	Jacques Laprise	Saint-Julien
M.	Steven Laprise	Saint-Jacques-le-Majeur
M.	Gérald McKenzie	Sainte-Praxède
Mme	Pauline Poirier	Disraeli Ville
M.	Pierre Quirion	Adstock
M.	Guy Roy	Sacré-Cœur-de-Jésus
M.	Marco Tanguay	Thetford Mines
Mme	Josette Vaillancourt	Saint-Joseph-de-Coleraine
M.	Bruno Vézina	Irlande

La séance est ouverte sous la présidence de la préfet et mairesse de la municipalité d'Adstock, Mme Hélène Faucher. M. Alain Gravel, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à la réunion.

1 PENSÉE ET MOT DE BIENVENUE

La session est ouverte à 19 h 30 et la pensée qui suit est lue par la préfet et mairesse de la municipalité d'Adstock, Mme Hélène Faucher, qui adresse par la suite ses mots de bienvenue aux maires présents :

« Je vous souhaite de ne jamais cesser de croire en vous et de ne jamais perdre confiance en la vie, même si celle-ci tente par tous les moyens de vous convaincre de le faire. Je vous souhaite le meilleur, et surtout, de le découvrir même dans le pire. Je vous souhaite d'être entouré de gens qui vous donneront l'heure juste ou du moins qu'ils croient juste, car ils changent juste le temps de le dire. Je vous souhaite la lucidité d'être ce que vous êtes, ainsi que le courage et la persévérance de devenir ce que vous souhaitez. Je vous souhaite la force d'affronter seul la vie et l'humilité de demander l'aide des autres au besoin. Je vous souhaite des amis qui vous entourent, vous écoutent et vous protègent lorsque vous retombez en adolescence et que vous craignez l'avenir. Je vous souhaite une famille de sang, ou de sens, qui vous aime d'une manière quasi inconditionnelle et croit

en vous plus que vous-mêmes. Je vous souhaite des amours qui sauront vous enflammer sans vous brûler, vous éteindre sans vous étouffer, vous habiter sans vous posséder. Je vous souhaite l'infini bonheur d'être aimé, mais surtout de vous aimer un peu plus chaque jour. »

(Anonyme)

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CM-2009-01-5456

Il est proposé par M. Gérald McKenzie et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de la séance précédente
 - 3.1. Lecture et adoption du procès-verbal du 26 novembre 2008
 - 3.2. Affaires découlant du procès-verbal de la séance du 26 novembre
 - 3.2.1. Droits municipaux aux exploitants de carrières et sablières
 - 3.2.2. Projet d'offre de service en immigration en Chaudière-Appalaches
 - 3.2.3. Assemblée des MRC de décembre 2008
 - 3.2.4. Évaluation foncière
 - 3.2.5. Assurances générales
 - 3.2.6. La Minute touristique
4. Période de questions
5. Rapport des comités
6. Correspondance
 - 6.1. Résumé de la correspondance reçue
7. Demande de rencontre
8. Gestion financière et administrative
 - 8.1. Comptes payés
 - 8.2. Comptes à payer
 - 8.3. Québec en forme
 - 8.4. Assurances générales
 - 8.5. Calendrier des rencontres 2009
 - 8.6. Rémunération des élus
9. Aménagement du territoire
 - 9.1. Certificat de conformité
 - 9.2. Règlement n° 107 modifiant le schéma d'aménagement révisé
 - 9.3. Règlement n° 108 abrogeant et remplaçant le règlement n° 86 portant sur le contrôle de l'abattage d'arbres en forêt privée
 - 9.4. Révision du schéma d'aménagement et de développement
 - 9.4.1. Progression des portraits des municipalités
 - 9.4.2. Suivi des essais-projets avec les étudiants de l'ATDR
 - 9.4.3. Avis reçus sur le Document des objets de la révision
 - 9.5. Rapport de la commission portant sur un élevage porcin
 - 9.6. Regroupement pour la protection du Grand lac Saint-François
 - 9.7. Projet éolien Parc des Moulins
 - 9.8. Table régionale de la faune de Chaudière-Appalaches
10. Réflexion stratégique de la MRC
 - 10.1. Plan de développement économique régional 2008-2018
11. Sécurité publique
 - 11.1. Schéma de couverture de risques – Sécurité incendie
12. Environnement
 - 12.1. Programme d'aide à la prévention des algues bleu-vert (PAPA)

- 12.2. Centre de tri pour la récupération
- 12.3. Caractérisation des eaux souterraines
- 13. Développement économique
 - 13.1. Programme d'aide gouvernementale au transport collectif régional
 - 13.2. Équipe Jeunesse Famille
- 14. Pacte rural 2007-2014
 - 14.1. Approbation de projets déposés
 - 14.2. Grands Prix de la ruralité
 - 14.3. Projet de laboratoire rural
 - 14.4. Politique culturelle régionale
- 15. Demande d'appui
- 16. Varia
 - 16.1. Thetford HockeyVille
 - 16.2. Corporation de développement communautaire de L'Amiante
 - 16.3. Capitale culturelle du Canada 2010
 - 16.4. Service d'ingénierie
 - 16.5. Fondation du Centre universitaire des Appalaches
 - 16.6. Conférence de presse
 - 16.7. Internet Haute vitesse
 - 16.8. Budget de voirie
 - 16.9. Projet éolien communautaire
- 17. Prochaine rencontre
- 18. Levée de la séance

Adopté

3 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

3.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 26 novembre 2008

CM-2009-01-5457

Il est proposé par M. Jean Binette et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 26 novembre 2008.

Adopté

3.2 Affaires découlant du procès-verbal de la séance du 26 novembre

3.2.1 Droits municipaux aux exploitants de carrières et sablières

Le directeur général de la MRC participera aux travaux du comité de travail formé par l'Association des directeurs municipaux des MRC du Québec, qui se réunit ce vendredi pour élaborer les documents types à transmettre aux exploitants.

3.2.2 Projet d'offre de service en immigration en Chaudière-Appalaches

Aucun nouveau développement n'est survenu dans ce dossier, qui demeure actif.

3.2.3 Assemblée des MRC de décembre 2008

Madame Hélène Faucher présente sommairement le contenu des informations reçues et des discussions qui ont suivi lors de l'assemblée des MRC tenue par la Fédération québécoise des municipalités en décembre dernier.

3.2.4 Évaluation foncière

Les travaux d'implantation du logiciel de la firme SMI Informatique sont débutés. La mise en fonction est prévue pour juin prochain.

3.2.5 Assurances générales

Le processus d'appel d'offres pour le nouveau contrat sera lancé dans les prochains jours par la firme Optimum. Le contrat devrait être octroyé lors de la séance régulière du 11 février prochain.

3.2.6 La Minute touristique

Madame Josette Vaillancourt informe les membres du Conseil des événements à venir prochainement dans la région.

4 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

5 RAPPORT DES COMITÉS

Aucun rapport à déposer.

6 CORRESPONDANCE

6.1 Résumé de la correspondance

Un tableau synthèse de la correspondance reçue pour la période du lundi 23 novembre 2008 au vendredi 2 janvier 2009 est déposé.

7 DEMANDE DE RENCONTRE

Aucune demande à traiter.

8 GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

8.1 Comptes payés

CM-2009-01-5458

Il est proposé par Mme Josette Vaillancourt et résolu unanimement d'entériner le paiement, pour la période du 22 novembre 2008 au 31 décembre 2008, des comptes suivants, pour un montant total de 141 188,06 \$, et correspondant aux chèques numéros 6090 à 6117 inclusivement, pour un montant de 78 976,47 \$, douze (12) paiements automatiques, pour un montant de 18 738,71 \$, et sept (7) prélèvements pour les salaires, pour un montant de 43 472,88 \$.

Adopté

CM-2009-01-5459

Il est proposé par M. Jacques Laprise et résolu unanimement d'entériner le paiement, pour la période du 1^{er} au 9 janvier 2009, des comptes suivants, pour un montant total de 9 249,50 \$, et correspondant aux chèques numéros 6118 à 6138 inclusivement.

Adopté

8.2 Comptes à payer

Aucun.

8.3 Québec en forme

Le directeur général informe les membres du Conseil à l'effet que la demande de soutien déposée par la MRC pour la région a été accueillie favorablement. Une aide financière de 20 000 \$ est accordée pour le démarrage du projet afin de financer l'embauche d'une ressource humaine sur une période de 4 mois pour élaborer le plan d'action 2009-2010. La ressource sera hébergée par le CÉGEP de Thetford.

QUÉBEC EN FORME – AUTORISATION DE SIGNATURE

CM-2009-01-5460

Il est proposé par M. Ghislain Hamel et résolu unanimement d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tous les documents requis relativement au projet « *Bouge bien, bouffe bien en Appalaches* » déposé par la MRC dans le cadre du programme Québec en Forme.

Adopté

QUÉBEC EN FORME – APPEL DE CANDIDATURES

CM-2009-01-5461

Considérant que le projet « *Bouge bien, bouffe bien en Appalaches* » déposé par la MRC a été accueilli favorablement par le conseil d'administration de Québec en Forme;

Considérant que cette acceptation est accompagnée d'une aide financière de 20 000 \$ pour assurer le démarrage du projet, notamment en finançant l'embauche d'une ressource pour une période de 4 mois afin d'élaborer le plan d'action 2009-2010;

Il est proposé par Mme Nicole Bourque et résolu unanimement d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à procéder à un appel de candidatures relativement à la coordination du projet « *Bouge bien, bouffe bien en Appalaches* » déposé par la MRC dans le cadre du programme Québec en Forme.

Adopté

8.4 Assurances générales

Le directeur général informe les membres du Conseil à l'effet que le processus d'appel d'offres pour le nouveau contrat sera lancé dans les prochains jours par la firme Optimum. Le contrat devrait être octroyé lors de la séance régulière du 11 février prochain.

8.5 Calendrier des rencontres 2009

Le directeur général dépose un projet préliminaire de calendrier des rencontres pour l'année 2009. Les représentants aux divers comités externes sont invités à transmettre à la MRC la date de leurs rencontres pour les intégrer au calendrier de la MRC.

8.6 Rémunération des élus

Le projet final de règlement est déposé et commenté. Le directeur général procédera à la publication de l'avis public prévu par la Loi en vue de l'adoption du règlement lors de la prochaine séance du Conseil.

9 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

9.1 Certificats de conformité

9.1.1 Ville de Thetford Mines – Règlement n°284

CM-2009-01-5462

Il est proposé par M. Philippe Chabot et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement numéro 284 de la Ville de Thetford Mines, amendant le plan d'urbanisme 147, dans le but de modifier les usages autorisés dans l'affectation Commercial Artériel (CC).

Adopté

9.1.2 Ville de Thetford Mines – Règlement n°285

CM-2009-01-5463

Il est proposé par M. Pierre Quirion et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement numéro 285 de la Ville de Thetford Mines, amendant le règlement de zonage 148, dans le but de modifier la grille des spécifications en regard à la zone 3208 C.

Adopté

9.2 Règlement n°107 modifiant le schéma d'aménagement révisé

CM-2009-01-5464

Considérant que la MRC, lors de sa séance du 8 octobre 2008, a adopté le projet de règlement numéro 107 modifiant le schéma d'aménagement révisé;

Considérant qu'en vertu de l'avis préliminaire de la ministre des Affaires municipales et des Régions reçu en date du 18 décembre 2008, la MRC doit modifier son projet de règlement afin de le rendre conforme.

Il est proposé par M. Jean Binette et résolu unanimement d'adopter le règlement n° 107, tel que modifié, pour tenir compte des commentaires formulés dans l'avis préliminaire de la ministre des Affaires municipales et des Régions reçu en date du 18 décembre 2008.

Adopté

9.3 Règlement n° 108 abrogeant et remplaçant le règlement numéro 86

À la suite de l'entrée en vigueur du règlement n° 108 en date du 2 janvier dernier, la MRC doit adopter les résolutions requises pour la désignation des fonctionnaires prévus.

9.3.1 Fonctionnaire responsable de l'émission des certificats

CM-2009-01-5465

Il est proposé par M. Marquis Bédard et résolu unanimement de désigner l'aménagiste principal de la MRC pour agir à titre de « *Fonctionnaire responsable de l'émission des certificats* » relativement à l'application du règlement numéro 108 portant sur le contrôle de l'abattage d'arbres en forêt privée.

Adopté

9.3.2 Fonctionnaire adjoint

CM-2009-01-5466

Il est proposé par M. Marcel Guay et résolu unanimement de désigner le personnel de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière pour agir à titre de « *Fonctionnaire adjoint* » relativement à l'application du règlement numéro 108 portant sur le contrôle de l'abattage d'arbres en forêt privée.

Adopté

9.4 Révision du schéma d'aménagement et de développement

9.4.1 Progression des portraits des municipalités

À ce jour, les portraits de sept (7) municipalités ont été faits. Celui d'une huitième municipalité est en cours. Il y a donc un retard de deux mois sur l'échéancier de départ. Il était prévu que le portrait des municipalités serait terminé à la fin de décembre. Il est maintenant prévu de terminer à la fin février le portrait des 19 municipalités.

9.4.2 Suivi des essais-projets avec des étudiants de l'ATDR

L'équipe des étudiants de M. Florent Joerin ont rencontré les maires des municipalités ayant de la villégiature le 25 novembre 2008. À cette occasion, les maires ont indiqué quels étaient pour eux les avantages et les inconvénients reliés à la villégiature. Ensuite, ils ont déterminé des catégories en lien avec ces avantages et ces inconvénients. La dernière partie de la réunion consistait à établir des critères qui serviront aux étudiants à déterminer quels secteurs autour des lacs pourront se développer en priorité en lien avec les catégories. Une réunion est prévue en février pour pondérer les critères choisis.

9.4.3 Avis reçus sur le Document portant sur les objets de la révision

La MRC a reçu deux nouveaux avis sur le document portant sur les objets de la révision du schéma d'aménagement (DOR) depuis la date limite du 7 août 2008. Ces avis ne sont pas officiels, mais ils seront inclus dans le dossier des avis sur le DOR. Le premier vient du Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs et le second, de l'Association des riverains du Grand Lac Saint-François, secteur d'Adstock.

9.5 Rapport de la commission portant sur un élevage porcin

À la suite de la consultation publique tenue à Saint-Pierre-de-Broughton le 2 décembre 2008, la commission dépose son rapport au conseil des maires.

CM-2009-01-5467

Considérant que la Commission de la MRC, chargée de la consultation publique sur un élevage porcin tenue à Saint-Pierre-de-Broughton le 2 décembre 2008, a déposé séance tenante son rapport;

Considérant les dispositions de l'article 165.4.12 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

Il est proposé par Mme Pauline Poirier et résolu unanimement d'adopter le rapport de consultation déposé par la Commission de la MRC.

Adopté

9.6 Regroupement pour la protection du Grand Lac Saint-François

Le Regroupement pour la protection du Grand Lac Saint-François invite l'aménagiste principal de la MRC à faire partie du comité technique qui aura pour fonction d'analyser des projets spécifiques et de formuler des recommandations au Regroupement. Ce comité se réunira au besoin dans le cadre de la conception du plan d'interventions ou dans le cadre de d'autres projets. La présence des aménagistes des MRC du Granit et des Appalaches permettra de faire le lien entre les actions qui touchent les responsabilités de la MRC et les projets que le Regroupement désire réaliser. Il est prévu que le comité se réunisse à deux reprises soit les 2 février et 12 mai 2009.

PARTICIPATION DE L'AMÉNAGISTE PRINCIPAL AUX FRAIS DES MUNICIPALITÉS CONCERNÉES

Considérant la demande formulée par le Regroupement pour la protection du Grand Lac Saint-François de déléguer l'aménagiste principal de la MRC pour participer aux travaux du comité technique qui aura pour fonction d'analyser des projets spécifiques et de formuler des recommandations au Regroupement;

Il est proposé par M. Ghislain Hamel et résolu unanimement d'accueillir favorablement la demande formulée par le Regroupement pour la protection du Grand Lac Saint-François et d'ainsi autoriser l'aménagiste principal de la MRC, M. Jacques Thibodeau, à participer aux travaux du comité technique qui aura pour fonction d'analyser des projets spécifiques et de formuler des recommandations au Regroupement. Toutes les

dépenses encourues devant être assumées par les municipalités riveraines à ce plan d'eau et concernées par le projet.

Un vote est demandé.

Le résultat du vote est le suivant :

VOTE POUR		VOTE CONTRE	
Nombre de voix	14	Nombre de voix	12
Population %	30,22 %	Population %	69,78 %

La proposition est rejetée.

PARTICIPATION DE L'AMÉNAGISTE PRINCIPAL AVEC RÉPARTITION GÉNÉRALE DES FRAIS À L'ENSEMBLE DES MUNICIPALITÉS

CM-2009-01-5468

Considérant la demande formulée par le Regroupement pour la protection du Grand Lac Saint-François de déléguer l'aménagiste principal de la MRC pour participer aux travaux du comité technique qui aura pour fonction d'analyser des projets spécifiques et de formuler des recommandations au Regroupement;

Considérant qu'il s'agit d'un projet pilote dont les conclusions pourraient être exportées à d'autres plans d'eau de la région;

Il est proposé par M. Paul Grenier et résolu unanimement d'accueillir favorablement la demande formulée par le Regroupement pour la protection du Grand Lac Saint-François et d'ainsi autoriser l'aménagiste principal de la MRC, M. Jacques Thibodeau, à participer aux travaux du comité technique qui aura pour fonction d'analyser des projets spécifiques et de formuler des recommandations au Regroupement. Toutes les dépenses encourues étant réparties à l'ensemble des municipalités.

Un vote est demandé.

Le résultat du vote est le suivant :

VOTE POUR		VOTE CONTRE	
Nombre de voix	15	Nombre de voix	11
Population %	77,19* %	Population %	22,81 %

Adopté

9.7 Projet éolien Parc des Moulins

La firme 3Ci a rendu disponible l'étude d'impact concernant le Parc des Moulins qui sera remise au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Le document est disponible en version électronique sur le site Internet www.parcdesmoulins.com.

9.8 Table régionale de la faune de Chaudière-Appalaches

Le directeur général présente sommairement le contenu des informations reçues et des discussions tenues lors de la rencontre de la Table régionale de la faune qui a eu lieu hier soir.

10 RÉFLEXION STRATÉGIQUE DE LA MRC

10.1 Plan de développement économique régional 2008-2018

Les actes du colloque du mercredi 19 novembre 2008 sont en cours d'élaboration. Le document devrait être déposé au plus tard lors de la séance du Conseil du 11 mars prochain.

11 SÉCURITÉ PUBLIQUE

11.1 Schéma de couverture de risques – Sécurité incendie

Les travaux du Comité technique et du Comité de la MRC se poursuivent selon l'échéancier déposé. Une vérification de la méthodologie utilisée pour la classification des risques sera effectuée.

12 ENVIRONNEMENT

12.1 Programme d'aide à la prévention des algues bleu-vert (PAPA)

Les deux (2) ressources retenues pour effectuer les travaux requis sont entrées en fonction en décembre dernier. La conception des outils informatiques est en cours. (réception montant de 56 000 \$, soit 80%).

ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE

CM-2009-01-5469

Il est proposé par M. Jean Binette et résolu unanimement d'autoriser l'achat, auprès de la firme Cyber 3D, d'un ordinateur portable, avec un contrat de service pour une garantie supplémentaire de 3 ans, pour un montant total de 1 009,98 \$ plus les taxes de vente applicables, soit un total de 1 140,02 \$.

Adopté

12.2 Centre de tri pour la récupération

La baisse du prix des matières récupérées affecte les opérations financières des centres de tri au Québec. Notre région n'y échappe pas. Une rencontre des utilisateurs des centres de tri aura lieu demain après-midi, à Sainte-Marie. Ce sujet sera inscrit à l'ordre du jour de la séance du Conseil du 11 février prochain.

12.3 Caractérisation des eaux souterraines

À la fin de l'année 2008, le gouvernement du Québec a lancé le « *Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines du Québec* ». Le programme couvre 80% des coûts du projet, jusqu'à concurrence de 240 \$/km². Pour la première année, les organismes intéressés ont jusqu'au 15 janvier 2009 pour déposer leur projet.

Les comités de gestion du bassin versant des rivières Saint-François et Nicolet (projet conjoint) de même que celui de la rivière Bécancour ont signifié à la MRC leur intention de déposer un tel projet. À cet effet, un tableau des coûts du projet a été soumis (global sur 3 ans). Les comités de gestion de bassin versant demandant confirmation de l'intérêt de la MRC pour leur projet, une discussion s'en suit.

Il est convenu que le directeur général avisera les trois (3) comités de gestion des bassins versants des rivières Saint-François, Nicolet et Bécancour à l'effet que la MRC considère leur projet respectif intéressant mais que les municipalités de la MRC n'ont aucune disponibilité pour y contribuer financièrement.

13 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

13.1 Programme d'aide gouvernementale au transport collectif régional

13.1.1 Corridor Thetford Mines – Québec

Une version préliminaire de l'*Étude sur l'évaluation de la viabilité du service de transport interrégional Thetford Mines–Québec, par le transporteur A1*, a été déposée par le Centre d'expertise sur le transport intermodal (CETI) vendredi dernier et est présentement en cours de validation. Son dépôt est prévu pour la séance du Conseil du 11 février prochain.

13.1.2 Corridor Thetford Mines – Sherbrooke

Ce volet est à être complété ultérieurement.

13.2 Équipe Jeunesse Famille

CM-2009-01-5470

Il est proposé par Mme Nicole Bourque et résolu unanimement de déléguer M. Guy Roy, maire de la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus, à titre de représentant de la MRC au sein de l'Équipe Jeunesse Famille de la MRC.

Adopté

14 PACTE RURAL 2007-2014

14.1 Approbation de projets déposés

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CLOTILDE-DE-BEAUCE

CM-2009-01-5471

Il est proposé par Mme Josette Vaillancourt et résolu unanimement d'accepter ce projet dans le cadre du Pacte rural 2007-2014 de la MRC des Appalaches, d'autoriser Mme Hélène Faucher, préfet, à signer le protocole d'entente avec le promoteur et de permettre le versement des sommes prévues au protocole pour un montant de 73 995,00 \$.

Adopté

14.2 Grands Prix de la ruralité

La 2^e édition des Grands Prix de la ruralité est annoncée pour septembre 2009 et les modalités sont à venir. Les municipalités sont invitées à analyser la pertinence de déposer leur candidature dans l'une des diverses catégories ouvertes ou encore pour accueillir sur leur territoire les événements entourant la cérémonie de remise des prix.

14.3 Projet de laboratoire rural

CM-2009-01-5472

Considérant le projet présenté par le Cirque Adodado dans le cadre du programme Laboratoire rural du ministère des Affaires municipales et des Régions, appelé « *Une communauté, un lac, un cirque* » et consistant à la mise en place d'un projet visant à faire des arts du cirque moderne un levier de développement entrepreneurial pour l'ensemble du secteur sud de la MRC des Appalaches;

Considérant les multiples retombées envisagées tant au plan éducatif, économique, culturel et social pour les huit (8) communautés du secteur sud de la MRC;

Considérant l'effet dynamisant et stimulant pour le développement de l'esprit entrepreneurial chez les jeunes résidant dans notre région;

Considérant le besoin urgent de renforcer le sentiment de fierté et d'appartenance tant chez les jeunes que dans la population en général à l'égard de notre région;

Considérant que le volet arts du cirque moderne a déjà démontré un effet de rétention chez les jeunes à l'égard de l'école et de la région;

Considérant la création d'un événement culturel entraînant des retombées au plan économique dans l'ensemble du secteur sud de la MRC;

Considérant le caractère novateur pour des communautés rurales comme la nôtre et la nécessité de recourir à des soutiens extérieurs pour donner toutes les chances de réussite à ce projet porteur;

Considérant la vision globale et la mise en valeur de l'ensemble de nos potentiels humain, géographique et récréotouristique regroupés à l'intérieur de ce projet à caractère régional;

Il est proposé par M. Réjean Fortier et résolu à l'unanimité que le conseil appuie la demande du Cirque Adodado, qui sera déposée au ministère des Affaires municipales et des Régions, dans le cadre du programme Laboratoire rural.

Adopté

14.4 Politique culturelle régionale

Le colloque régional sur la Politique culturelle aura lieu le samedi 24 janvier 2009. Les municipalités ont jusqu'au mardi 20 janvier prochain pour s'y inscrire.

15 DEMANDE D'APPUI

Aucune demande à traiter.

16 VARIA

16.1 Thetford Hockeyville 2009

La candidature de la Ville de Thetford Mines étant dans les 10 villes finalistes, l'appui de l'ensemble de la population de la région est sollicité pour voter en sa faveur. La MRC émettra un communiqué de presse à cet effet.

16.2 Corporation de développement communautaire de L'Amiante

CM-2009-01-5473

Il est proposé par Mme Josette Vaillancourt et résolu unanimement de déléguer M. Bruno Vézina pour représenter la MRC au déjeuner-causerie organisé par cet organisme, qui aura lieu le mardi 20 janvier prochain, sur le thème de la mise en place d'une table sectorielle ou d'une autre instance en lien avec le dossier de la lutte à la pauvreté.

Adopté

16.3 Capitale culturelle du Canada 2010

Un rappel de la candidature déposée par la MRC en vue d'une désignation à titre de Capitale culturelle du Canada pour l'année 2010 est effectué, les villes lauréates pour 2009 ayant été désignées en janvier 2008.

16.4 Service d'ingénierie

Monsieur Jean Binette s'enquiert de la possibilité de développer un service d'ingénierie à la MRC pour les municipalités intéressées. Le directeur général décrit la procédure qui pourrait s'appliquer et il effectuera une démarche exploratoire auprès des municipalités.

16.5 Fondation du Centre universitaire des Appalaches

Monsieur Bruno Vézina indique qu'il n'a pas la disponibilité requise pour représenter la MRC au sein de cet organisme. Ce sujet sera inscrit à l'ordre du jour de la séance du 11 février prochain.

16.6 Conférence de presse

Madame Josette Vaillancourt mentionne qu'une conférence de presse aura lieu à Saint-Joseph-de-Coleraine, le vendredi 16 janvier prochain, pour annoncer l'octroi d'une subvention à la municipalité d'une aide financière dans le cadre du programme FIMR 3. Une invitation sera transmise aux municipalités.

16.7 Internet haute vitesse

La MRC multiplie les démarches auprès des gouvernements provincial et fédéral relativement aux programmes d'aides financières annoncés mais qui ne sont toujours pas disponibles. Les demandes auprès de la Conférence régionale des élus de Chaudière-Appalaches sont en cours pour obtenir l'aide financière réservée pour la MRC. Une rencontre du Comité de travail est à prévoir en février prochain.

16.8 Budget de voirie

Un suivi sera effectué auprès du ministère des Transports relativement à la demande de majoration significative du montant de la subvention versée annuellement aux municipalités dans le cadre du « *Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local* » et de son indexation au coût de la vie pour les années subséquentes, formulée par la MRC en juin 2008, de par sa résolution CM-2008-06-5296.

16.9 Projet éolien

CM-2009-01-5474

Considérant qu'Hydro-Québec Distribution devrait lancer, au cours des prochaines semaines, un appel d'offres pour des projets éoliens communautaires;

Considérant que le gouvernement du Québec a adopté le décret 1045-2008 qui établit un prix plafond de 9,5 ¢ du kilowattheure, en dollars de 2008, comme prix pour la fourniture d'électricité dans le cadre des projets éoliens communautaires issus de l'appel d'offres précité;

Considérant que les projets éoliens communautaires devraient être rentables et constituer de véritables leviers de développement économique pour les communautés;

Considérant que le prix plafond prévu actuellement pour les projets éoliens communautaires rend ces projets non viables;

Considérant que la conjoncture économique et financière comporte beaucoup d'incertitude pour l'année en cours;

Il est proposé par M. Réjean Fortier et résolu unanimement de demander au gouvernement du Québec de modifier le règlement sur le bloc de 250 MW d'énergie éolienne issu de projets communautaires en augmentant le prix maximum de fourniture d'électricité à 12,5 ¢ du kilowattheure.

Adopté

17 PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL DES MAIRES

La prochaine réunion des membres du Conseil des maires aura lieu le mercredi 11 février 2009.

18 LEVÉE DE LA SÉANCE

CM-2009-01-5475

Tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par M. Pierre Quirion et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est 22 h 10.

Adopté

**HÉLÈNE FAUCHER
PRÉFET**

**ALAIN GRAVEL
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**